



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 10 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix mai à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 4 mai 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-2-82

OBJET : PROGRAMME DE TRAVAUX 2021 À LA PISCINE D'HIVER À GOLFECH

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine (a donné pouvoir à Eric DELFARIEL) , DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphane, LE CORRE Christiane , Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Madame MAERTEN Marie Bernard a été désignée secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



2021D1-1-2-82

OBJET : PROGRAMME DE TRAVAUX 2021 À LA PISCINE D'HIVER À GOLFECH

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation pour la passation d'un marché public par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle porte sur les travaux 2021 à la piscine d'hiver à Golfech.

La remise des offres était fixée au 5 février 2021 à 12h00.

La Commission des Plis s'est tenue initialement le 4 mars 2021 pour le jugement des offres au vu des critères énoncés dans le règlement de la consultation et propres à chaque lot.

A cette date, le lot 1 intitulé ITE à savoir Isolation technique par l'extérieur n'a pu être attribué suite à des négociations engagées et permises par le règlement de consultation.

La Commission des Plis s'est de nouveau réunie le 1^{er} avril 2021 afin de proposer l'attribution du marché.

LOT 1 : ISOLATION TECHNIQUE PAR L'EXTERIEUR

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
SARL CAVANIE	82340 - DONZAC
46 APPLICATION	46000 - CAHORS
PINTO SARL	82200 - MOISSAC
ROUDIE	82000 - MONTAUBAN

Critères d'évaluation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 %
2-Valeur technique : Moyens humains (qualification, formation et/ou expérience des intervenants) et pertinence du matériel prévus d'être mobilisés.	30.0 %

Méthodologie d'intervention et mesure de sécurité mises en place.	
3-Performance énergétique : Seront jugés la performance en matière d'isolation (résistivité thermique et conductivité) mais également étanchéité et mode opératoire de mise en œuvre.	30.0 %

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission propose de retenir le classement suivant :

Estimation : 123 710.00 € HT		
Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T. annuel au regard du détail quantitatif estimatif
1	PINTO SARL	77 931,35€ (PSE peinture incluse)

Les candidats SARL CAVANIE et ROUDIE n'ayant pas répondu à la demande de travaux supplémentaires en peinture et l'entreprise 46 APPLICATION n'ayant pas complété son offre suite à des questionnements quant aux prix pratiqués, leurs offres ne peuvent être analysées et classées.

Elles sont donc considérées comme étant irrégulières.

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer le marché à l'entreprise PINTO SARL pour les montants figurant dans le bordereau de prix unitaires ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'attribuer le marché à l'entreprise PINTO SARL pour les montants figurant dans le bordereau de prix unitaires ;

- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 10 mai 2021

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 11 mai 2021

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **17 MAI 2021**

Affiché sur le panneau des annonces légales le

17 MAI 2021

AR PRÉFECTURE

PROGRAMME DE TRAVAUX 2021 A LA PISCINE D'HIVER A GOLFECH AMPT

Numéro de l'acte : 2021D1_1_2_82

Date de la décision : 10/05/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210510-2021D1_1_2_82-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 17/05/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : [99_DE-082-248200016-20210510-2021D1_1_2_82-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 17/05/2021 17:13:49

Date d'envoi de l'acte : 17/05/2021 17:18:42

Date de réception de l'AR : 17/05/2021 17:20:34